



Communication n°3

« Les entreprises attendent des engagements forts de la part des autorités politiques. Le Centre Patronal y a déjà fait écho et travaille en ce sens.

Mais il faut aussi, et parallèlement, qu'un vaste mouvement de « solidarité économique » se manifeste. Tous les acteurs peuvent y contribuer, dans la mesure de leurs possibilités : en proposant des sursis ou des échelonnements à leurs créances, en accordant des rabais sur leurs fournitures ou leurs services, en renonçant à une part de leur loyer commercial, et bien sûr en payant sans tarder leurs factures lorsqu'ils le peuvent.

Les dirigeants d'entreprises savent que leur activité constitue le maillon d'une chaîne économique où chacun dépend de l'autre, client ou fournisseur. Pour éviter une cascade de faillites ainsi que les pertes de valeur qui en résultent, ils doivent se souvenir que l'activité économique est faite de partenariats.

Les initiatives fleurissent pour soulager la vie pratique. Dans le même esprit, il s'agit aussi qu'elles se multiplient dans la vie économique. »

Christophe Reymond
Directeur général du Centre Patronal
18 mars 2020